



## Voguer vers l'avenir au gré du courant 19 ans d'actions pour l'eau

**Mont-Laurier, le 24 novembre 2022** – Grand initiateur de la mobilisation autour de la ressource eau, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) travaille de pair avec les acteurs de l'eau du territoire depuis maintenant 19 ans. Alors que se dessine peu à peu la fin de l'année 2022, l'organisme se propulse vers un futur qui promet des changements importants.

Ayant tout juste déposé le bilan du Plan directeur de l'eau pour l'année 2018-2023, le COBALI entame une révision de sa stratégie de mobilisation. L'organisme souhaite rassembler les acteurs de l'eau de sa zone de gestion, soit l'ensemble de la population qui est en contact avec la ressource hydrique dans le cadre de son travail et/ou de ses loisirs, afin de mettre en commun les efforts pour protéger l'eau et la biodiversité aquatique sur le territoire.

Le COBALI est avant tout une table de concertation, c'est à dire qu'il a pour mission de rassembler les acteurs de l'eau autour de lieux d'échange et de discussion en plus de faciliter la coopération de ces acteurs afin d'agir collectivement pour la protection de la ressource hydrique. La population concernée de près ou de loin par les enjeux de la protection de l'eau se veut très vaste. Il peut s'agir autant de citoyens, d'acteurs économiques, municipaux, communautaires ou de communautés autochtones.

Le COBALI souhaite donc agir comme un tremplin pour l'effort collectif mis de l'avant par les acteurs de l'eau de sa zone de gestion. Il fait d'ailleurs appel à la population en vue de recruter des acteurs clés qui seraient prêts à faire partie d'une table de concertation régionale en s'impliquant activement face aux enjeux de l'eau sur le territoire. L'organisme mise sur la force des réseaux qui lie les acteurs permettant ainsi de donner un poids à la mobilisation et d'apporter de réels changements. Pour vous impliquer, il suffit de contacter la direction générale du COBALI à l'adresse suivante : [direction@cobali.org](mailto:direction@cobali.org).

### Quelques exemples de projets qui font la différence

Cet été, des producteurs et des propriétaires agricoles du sud de la rivière Blanche dans la MRC de Papineau ont pu bénéficier gratuitement d'une initiative de végétalisation de leurs bandes riveraines rendue possible grâce à un partenariat avec la Politique de soutien aux projets structurants de la MRC de Papineau, Capital Nature, les municipalités de Mayo et Lochaber-Partie-Ouest, ainsi que Mathieu Lacombe, député de Papineau et Stéphane Lauzon, député d'Argenteuil – La Petite Nation.



En compagnie de l'Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7) et de l'OBV des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS), le COBALI a travaillé à la formation de cohortes d'agriculteurs dans la région de l'Outaouais visant à rassembler les entreprises en groupes de travail et d'échange pour valoriser la saine gestion de l'eau et les bonnes pratiques agroenvironnementales pour la conservation des sols, et l'adaptation aux aléas climatiques. Des rencontres étaient organisées par le COBALI et ses homologues afin de favoriser le réseautage entre membres et le transfert de connaissances.

À la fin octobre 2022, le COBALI donnait aussi deux formations municipales portant sur les aménagements riverains. Ces dernières traitaient de sujets tels les grands principes de l'aménagement riverain; la réglementation relative aux aménagements; les bandes riveraines et la stabilisation de la rive. Elles ont permis de rassembler plusieurs acteurs importants de la région. Ce sont donc 28 municipalités et 3 MRC qui ont assisté aux présentations de Mont-Laurier et de L'Ange-Gardien, dont quelques municipalités situées à l'extérieur de la zone de gestion du COBALI.

Des échantillonnages d'eau sont également effectués de manière périodique par l'organisme à trois stations différentes, soit sur la rivière Kiamika à Kiamika et sur la rivière du Lièvre en aval des centres-villes de Mont-Laurier et de Ferme-Neuve. Ce suivi de la qualité de l'eau se fait entre autres dans le cadre du projet Réseau-rivières, un réseau de suivi de la qualité de l'eau maintenu depuis 1979 par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, qui assure la surveillance de base des principales rivières du Québec.

Restez à l'affût de ce qui se déroule sur le territoire en termes d'actions pour l'eau en suivant les projets et les accomplissements du COBALI et de ses partenaires ou en vous impliquant directement pour protéger la ressource. Retrouvez le COBALI sur Facebook, Instagram et YouTube ou sur son site web au [www.cobali.org](http://www.cobali.org) pour être au fait de l'ensemble de ses activités.

### **Le Plan directeur de l'eau**

Le Plan directeur de l'eau (PDE) est un outil de planification qui sert à déterminer et à hiérarchiser les interventions devant être réalisées dans un bassin versant afin d'atteindre des objectifs qui ont été fixés en concertation par l'ensemble des acteurs de l'eau.

Ce document rassemble les informations nécessaires pour présenter un portrait de l'ensemble des facteurs anthropiques ou naturels et de leurs effets sur la ressource eau du territoire du bassin versant. Sont inscrits également les préoccupations et les intérêts de la population et des acteurs de l'eau ainsi que les actions envisagées et envisageables pour protéger, restaurer ou encore mettre en valeur l'eau et les écosystèmes aquatiques du bassin versant.



Le Plan directeur de l'eau est issu d'un effort collectif de protection de la ressource. C'est un outil important, que vous soyez concernés de près ou de loin par les enjeux de l'eau, mais c'est aussi un outil collectif.

### À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : [www.cobali.org/zone-de-gestion](http://www.cobali.org/zone-de-gestion). Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au [www.cobali.org](http://www.cobali.org).

-30-

**SOURCE :** *Benoit Gauthier*, responsable des communications  
819 440-2422 • [communication@cobali.org](mailto:communication@cobali.org)



Soulignons ensemble l'importance et la richesse de l'eau qui tisse ce fil de vie(s) qui anime et colore notre planète. Bien plus qu'une ressource, l'eau est une source. Une source de vie et une source de bien-être qui nous permet de nous ressourcer.

